

MINUTES DE LA PREUVE

PRISE DEVANT LE SOUS-COMITÉ.

CHAMBRE DES COMMUNES, SAMEDI, 20 juin 1891.

Le sous-comité siège à huis-clos. Présents : M. Girouard, au fauteuil ; MM. Adams, Baker et Davies, membres du sous-comité ; et MM. Tarte, Henry, Ferguson, Stuart, Fitzpatrick, M. Connolly, John Hyde et Martin P. Connolly ; deux sténographes et deux greffiers.

M. MARTIN P. CONNOLLY est assermenté.

Interrogé par M. Tarte :

Q. Je crois qu'en avril 1885, une entrée a été faite pour un montant de \$25,000 ?
—R. Oui, monsieur.

Q. Voulez-vous nous indiquer cette entrée dans les livres de Larkin, Connolly et Cie, nous donner la désignation du livre et nous indiquer la page où cette entrée apparaît ?—R. Elle est dans l'exhibit " N 3," page 9, journal de l'ancienne raison sociale de Larkin, Connolly et Cie, améliorations du havre de Québec.

M. DAVIES—Le conseil devrait dire maintenant si cette page ne contient pas certaines choses auxquelles il pourrait être objecté.

Le TÉMOIN—Je dois dire que la première entrée est sujette à objection de la part de toute personne autre que celles faisant partie de la raison sociale.

Par le président :

Q. La première entrée à la tête de la page ?—R. Oui, monsieur.

Par M. Tarte :

Q. A-t-elle été faite par vous ?—R. Oui, monsieur, par moi.

Par M. Davies :

Q. Est-ce que l'entrée présente a été enregistrée dans un autre livre ?—Non. Elle m'a été expliquée de cette façon—

Q. Ne vous occupez pas de la manière dont on vous l'a expliquée ? Est-elle enregistrée là d'après d'autres livres ?—R. D'après ce que j'en sais, elle n'est pas enregistrée d'après aucun autre livre.

Q. D'après la suggestion de qui ou à la demande de qui a-t-elle été faite ?—R. Telle que je la comprends elle a été faite à la suggestion de M. O. E. Murphy.

Q. Ceci est l'entrée primitive ?—R. D'après tout ce que j'en sais c'est l'entrée primitive.

Par M. Adams :

Q. Vous avez fait l'entrée vous-même ?—R. Je l'ai faite.

Par le président :

Q. Lisez-la s'il vous plaît :

“ LÉVIS, 30 avril 1885.

“ Dépense—

“ Au bassin de radoub, \$25,000 pour billets payés se rapportant à Q. H. I.”

Q. Que signifient les lettres Q. H. I. ?—R. *Quebec Harbour Improvements.* (Améliorations du havre de Québec.)

Q. Qui a écrit cette entrée dans les livres ?—R. Je l'ai faite.